Conseil Municipal du 9 décembre 2022 – 9 h PROCES VERBAL N°22

Président : I.SILHOL

Présents: Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Pauline

SOULAIROL, Dominique ZARAGOZA

Absents votants par procuration: Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Muriel HUGOL, Christine

NOHARET, Sébastien SILHOL, Christophe VIDAL, <u>Absents excusés</u>: Estelle BONNIOL, Bruno CASTES,

Quorum: 13/15

1 – Election du secrétaire de séance

I.SILHOL

Madame le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

Madame Stéphanie JEUNET est élue secrétaire de séance.

2 - Adoption du P.V. de la réunion du 30 novembre 2022

I.SILHOL

Madame le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 30 novembre 2022.

Aucune observation n'est formulée et le PV de la réunion du 30 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

3 – Décisions modificatives

I.SILHOL

• DM4

Madame le Maire présente au Conseil municipal une décision modificative pour réajuster les crédits du budget de fonctionnement et d'investissement afin de rajouter un bien à amortir (colonnes enterrées), d'intégrer à l'inventaire des travaux terminés de réhabilitation du cœur du village et de la rue Paul Valéry, et les travaux en régie.

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
6811-	Dotation amortissement	1 129.00	722 -	Immobilisation (travaux	5 000.00
042			040	en régie)	
023	Virement section	3 871.00			
	investissement				
	Dépenses - total	5 000.00		Recettes - total	5 000.00

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
2151-	Réseaux de voirie	815 109.42	2313-	Constructions	815 109.42
041			041		
21538	Autres réseaux	1 600.00	021	Virement de la section de	3 871.00
- 040	(travaux en régie)			fonctionnement	
2135	Installations	3 400.00	2804171	Autre EPL bien mobilier	1 129.00
- 040	générales (travaux en		-040		
	régie)				
	Dépenses - total	820 109.42		Recettes - total	820 109.42

Pour 13 Contre 0 A	bstention 0
------------------------	-------------

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications de crédits présentées.

• DM2

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de sa séance du 4 novembre 2022 elle a présenté une décision modificative technique (n°2) relative aux écritures comptables à faire à la suite de la vente du terrain du Peyral. Elle informe le Conseil que la Préfecture souhaite une délibération qui entérine les modifications de crédits.

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
675-042	Immobilisation	32 266.00	775	Produit de cessions	73 666.46
6761-	Différence sur réalisation	41 400.46			
042					
	Dépenses - total	73 666.46		Recettes - total	73 666.46

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Article	Libellé	Montant	Article	Libellé	Montant
			024	Produit de cessions	-73 666.46
			192-040	Plus ou moins value	41 400.46
			2111-	Terrains nus	32 266.00
			040		
	Dépenses - total	0		Recettes - total	0

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Pour 13 Contre 0 Abstention 0

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications de crédits présentées.

4 - Questions diverses

Néant

Le secrétaire Stéphanie JEUNET Le Maire Isabelle SILHOL